

# REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE  
CANTON DE BERG - HELVIE

## COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

### ARRÊTÉ N° 11-2021

#### **Arrêté de police de la circulation au hameau des Salelles**

#### **Monsieur le Maire de la commune de SAINT-MAURICE-D'IBIE,**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu la demande de l'entreprise **DOMOBAT EXPERTISES**, 21 Rue de la Résistance, 07400 LE TEIL, (tel 09.82.60.82.14) agissant pour le compte d'Ardèche Drôme Numérique, dans le cadre du déploiement de la fibre optique,

#### **Arrête :**

#### **Article 1**

Le stationnement et la circulation de tous véhicules dans les zones délimitées par l'entreprise DOMOBAT EXPERTISES pourront être adaptés à chaque situation à l'intérieur de l'agglomération de la commune de Saint Maurice d'Ibie, au hameau des Salelles, à partir du 23 février 2021 jusqu'au 15 mars 2021, (voir le plan annexé), dans le cadre des travaux de carottage sur enrobé.

#### **Article 2**

La signalisation réglementaire, les mesures de sécurité ainsi que le protocole sanitaire en raison de la pandémie « covid 19 » seront mises en place par les soins et à la charge de l'entreprise DOMOBAT EXPERTISES.

#### **Article 3**

L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

#### **Article 4**

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

#### **Article 5**

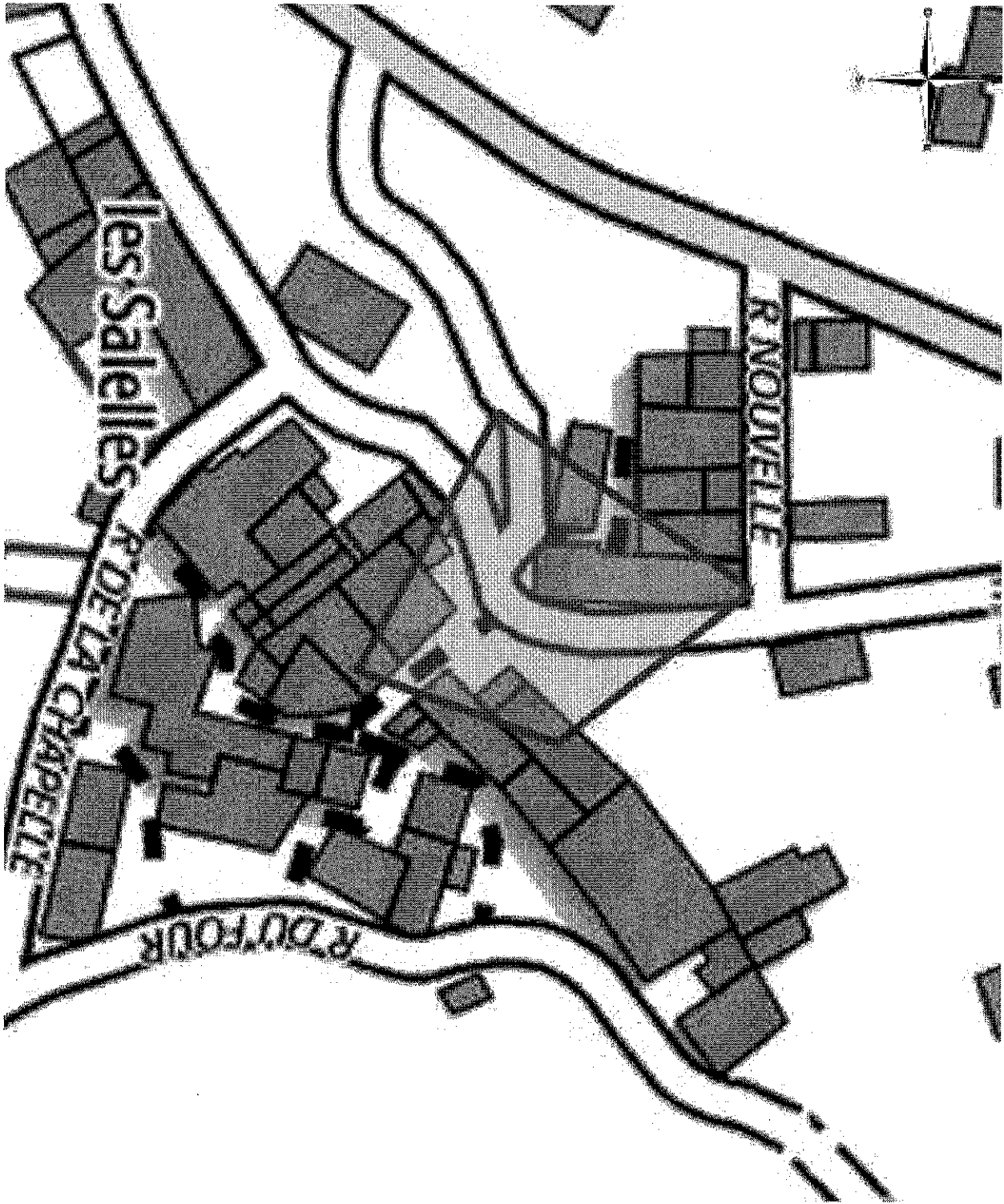
Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

- Monsieur le Maire de SAINT-MAURICE-D'IBIE
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de VILLENEUVE-DE-BERG
- Monsieur le Directeur de la l'entreprise DOMOBAT EXPERTISES

Fait à SAINT-MAURICE-D'IBIE, le 23 février 2021, transmis et affiché le 23 février 2021

Pierre-Henri CHANAL  
Maire





Coordonnées : <gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">4.464377 44.473258 4.464098 44.472971 4.464506 44.472814 4.464618 44.47304 4.464377 44.473258</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>